

Le 18, pendant un fort vent, le feu traversa le chemin, détruisant quelques travaux en caissons sur les tranchées latérales ainsi que le pont sur la rivière McIntyre ; la conflagration était si générale que tout le pays paraissait être en flammes. Le vent poussa des flammèches depuis les hauteurs environnantes jusqu'au pont de la Kaministiquia ; mais des barils d'eau avaient été placés tout auprès par mesure de précaution, et on put éteindre le feu à mesure qu'il prenait. Les bâtisses du dépôt furent sauvées avec la plus grande difficulté et presque toutes les maisons des colons et des mineurs dans le voisinage de la Baie du Tonnerre furent détruites. Un peu plus tard les feux se déclarèrent le long de la Mataouane et se répandirent si rapidement dans les bois, que les travailleurs durent se réfugier dans l'eau pour échapper aux flammes. Dans un camp, quelques tentes etcouvertures furent détruites, pendant qu'à un autre une hutte fut brûlée avec quelques approvisionnements qu'elle contenait, et un bœuf qui brouait dans les bois périt au milieu des flammes.

L'incendie fut général sur une vaste étendue du pays ; mais, à part la destruction des travaux en caissons plus haut mentionnés et la perte d'un petit pont, les ouvrages ne subirent aucun dommage. Si, cependant, au lieu d'un chemin ordinaire, le département avait construit, ainsi que souvent conseillé, un chemin à lisses de bois soutenu par des ouvrages en bois, pas un seul vestige n'en serait resté.

Quelque léger que fut le dommage subi par le chemin, il fallut néanmoins un peu de temps pour le réparer et remplacer les travaux en caissons par des matériaux moins sujets à la destruction. Ceci a été fait pour que semblable accident ne puisse arriver de nouveau.

#### ETAT DES CHEMINS.

La sécheresse et les incendies furent bientôt suivis de pluies qui ont presque toujours continué depuis, et aujourd'hui (30 juin) les rivières débordent considérablement. On peut facilement s'imaginer l'effet de ces pluies sur des chemins dont la terre est fraîchement remuée et par lesquels passe, comme maintenant, un trafic considérable. Depuis la Baie du Tonnerre jusqu'au pont de la Matawin la ligne s'est conservée dans une bonne condition ; mais le sentier qui a été nouvellement ouvert depuis cet endroit en allant vers l'ouest, se trouvant sur une terre glaise, a été grandement endommagé. Cependant, des bœufs attelés à des charrettes, ou wagons, ont continué à circuler depuis la Mataouane jusqu'à l'Oskondagé, laquelle se trouve à quatre milles et soixante et dix chaînes du débarcadère des bateaux à l'emplacement de la digue, en aval du lac Shebandowan.

#### TRANSPORT DES BATEAUX.

En premier lieu, les bateaux furent transportées dans des charriots depuis la Baie du Tonnerre jusqu'au pont de la Mataouane, distance de 25 milles, ainsi que je l'ai déjà dit ; l'aller et le retour prirent trois jours, ce qui porta à \$15 le coût du transport de chaque bateau, en évaluant le prix du transport par chaque charriot à \$5 par jour.—Vingt-huit bateaux ont été transportées de cette manière.

L'arrangement pour les bateaux et les approvisionnements, est comme suit :—

Les bateaux, manoeuvrées en partie par des voyageurs et en partie par des soldats, sont envoyés par la rivière à un endroit appelé débarcadère de Young et situé sur la Mataouane, à environ deux milles en amont du pont de la Mataouane. Ici les soldats débarquent ; étant alors exclusivement manoeuvrées par des voyageurs et n'ayant aucune charge, ils sont transportés sur une espace de huit milles plus loin à un débarcadère situé à l'extrémité d'une ligne appelée Brown's Lane. Cette section (c'est-à-dire la partie de la rivière comprise entre Young's Landing et Brown's Lane) est la plus difficile qu'il y ait sur toute la route, et il faut l'habileté, l'attention et la force des voyageurs pour la passer sans encombre. Depuis Brown's Lane, les bateaux sont conduits avec de légères cargaisons à une distance de sept milles, par voie de la rivière, jusqu'à l'Oskondagé, pour l'être de là transportés en charriots, à une distance de quatre milles et soixante-dix chaînes à l'emplacement de la digue, d'où la rivière est praticable jusqu'au lac Shebandowan, distance de trois milles.